

Le taux de chômage repart à la hausse au mois de juillet

Au 31 juillet, le nombre de demandeurs d'emploi (+306) et de chômeurs (+254) a augmenté par rapport au mois précédent pour atteindre respectivement 6'632 et 4'545 personnes. Le taux de chômage cantonal augmente ainsi de 0.3 point pour s'établir à 4.9%. En Suisse romande et au niveau national, le taux de chômage reste stable à respectivement 4.4% et 3.2%.

La dégradation du taux de chômage dans le canton de Neuchâtel peut être expliquée par plusieurs facteurs :

- Une faible dynamique de sortie de l'assurance chômage depuis le début de la crise liée à la pandémie covid-19. En effet, depuis le mois de mars, le nombre de personnes ayant quitté l'assurance chômage a chuté de plus de 40% par rapport à 2019 ; alors que le recours au chômage partiel (RHT) a permis de contenir le nombre de nouvelles inscriptions aux ORP (+20% par rapport à 2019).
- La période des vacances estivales peu propice à l'engagement de personnel (notamment dans le secteur horloger) vient accentuer le manque de débouchées sur le marché de l'emploi.
- Un nombre important d'inscriptions à l'assurance-chômage de jeunes ayant à peine achevé leur formation professionnelle. Ainsi, au mois de juillet, l'effectif de chômeurs de moins de 25 ans augmente de 103 personnes, contre 151 personnes pour les plus âgés.

Selon les secteurs économiques, l'industrie est la plus touchée au mois de juillet avec une augmentation de l'effectif de chômeurs dans l'horlogerie (+30), le secteur des machines (+17), la fabrication de produit métallique (+13) et les autres activités manufacturières (+12). Au niveau du tertiaire, les branches les plus touchées sont le commerce de gros (+22) et les hébergements médico-sociaux et sociaux (+17).

Notons également qu'aucun chômeur n'est arrivé en fin droit au mois de mai^[1], puisque des indemnités supplémentaires « spéciale COVID19 » ont été octroyées par le SECO à tous les assurés.

^[1] Les chiffres sur les chômeurs arrivés en fin droit contenus dans ce communiqué concernent le mois de mai. Ils sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

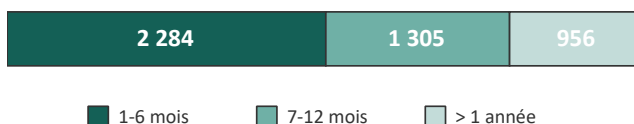
Taux de chômage ¹	Taux de chômage jeunes ²	Taux de chômage seniors ³
4.9 % ↗	6.4 % ↗	3.8 % ↗
Chômeurs ⁴	Chômeurs de longue durée ⁵	Demandeurs d'emploi ⁶
4 545 ↗	956 ↗	6 632 ↗



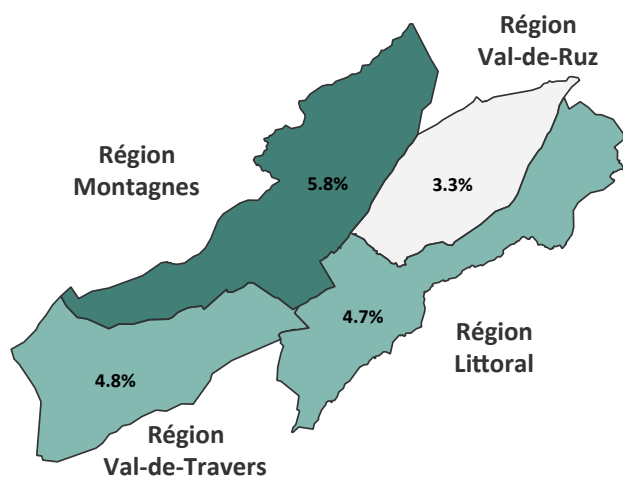
Taux de chômage

	Juillet 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.9%	+0.3	+1.8
Suisse romande ⁷	4.4%	+0.0	+1.4
Suisse	3.2%	+0.0	+1.1

Nombre de chômeurs selon la durée

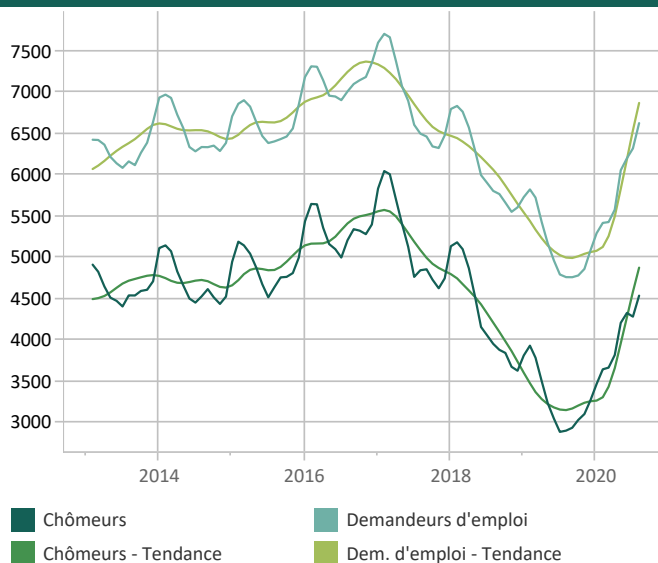


Taux de chômage selon la région

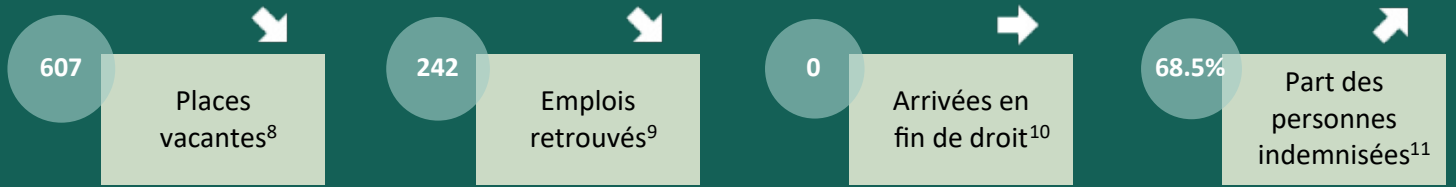


© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs

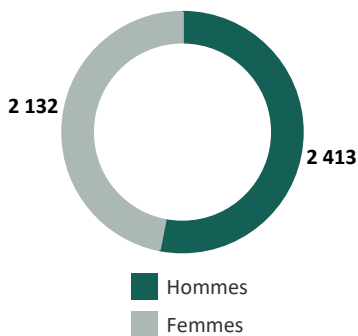


Chiffres clés et évolutions mensuelles

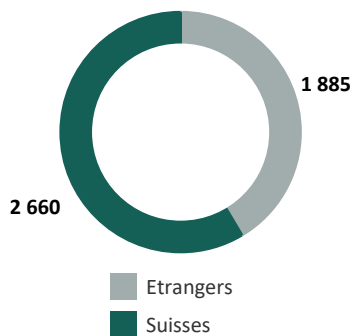


Profils des chômeurs

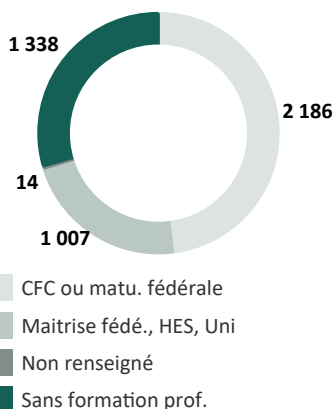
Selon le sexe



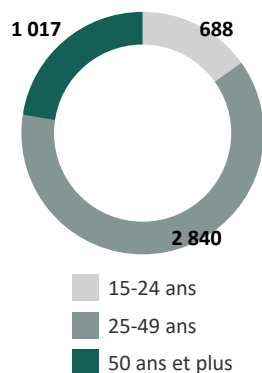
Selon l'origine



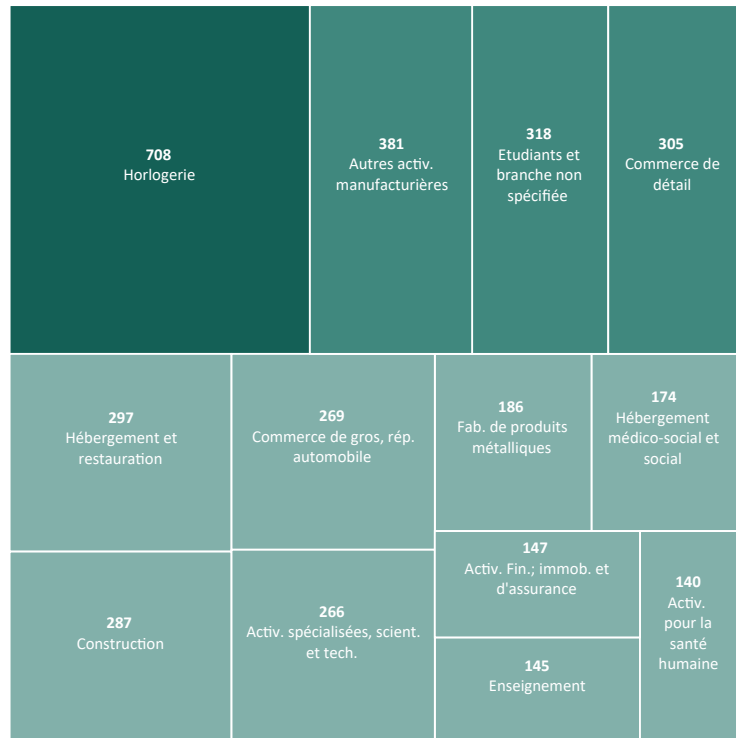
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi